

Codage de spécialité : **E.M.F10.S02.21**

Codage des fonctions disponibles

G 1608, J 1101, J 1103, J 1105, J 1107, L 1701, N 1101, N 1103, P 1203

Fiche d'identité de la spécialité: **Audiovisuel**

Niveau: Master.

Domaine: Sciences humaines et sociales.

Filière : Sciences humaines - Sciences de l'information et de la communication

Spécialité: Audiovisuel.

1- Localisation de la formation:

Faculté: Sciences humaines.

Département : Sciences de l'information et de la communication et bibliothéconomie.

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté N° 002 du 03/01/2021.

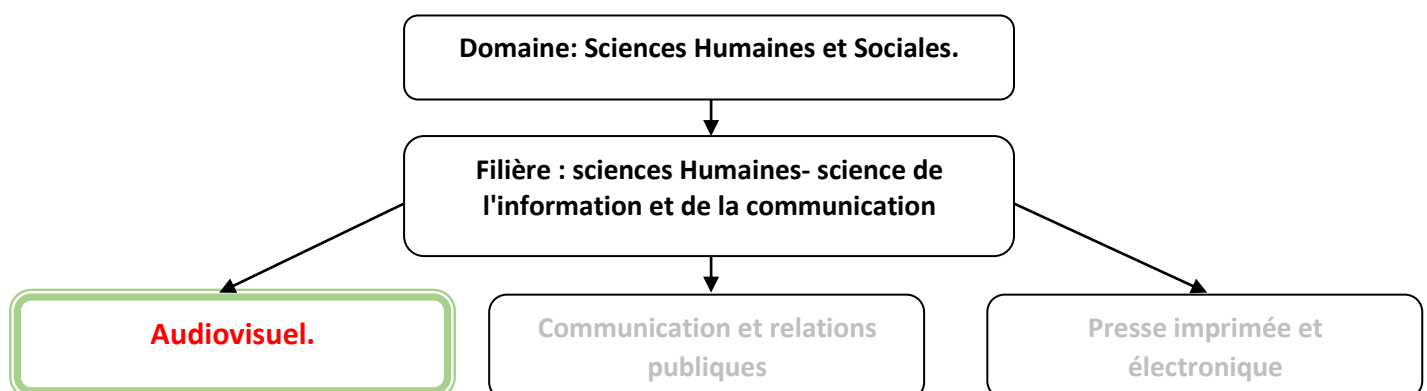
2- Partenaires extérieurs :

Partenaires d'autres institutions universitaires : Université de Constantine 3, Université de Sétif, Université de Biskra.

Autres institutions et partenaires sociaux et économiques : Radio Batna, Centre régional de la télévision algérienne Batna, institutions médiatiques de toutes sortes, écrites, sonores et visuelles, publiques et privées.

Partenaires internationaux étrangers : /

3- Organisation générale de la formation: position du projet



4- Contexte de la formation:

La formation dans cette spécialité comprend un ensemble des connaissances acquises par l'étudiant à travers un ensemble d'axes majeurs tels que l'histoire audiovisuelle, l'édition à la radio et à la télévision, la législation et l'éthique audiovisuelles, les approches fondamentales de la recherche sur les médias, ainsi que la sémiologie de l'image, les audiences de radio et de télévision, et la publicité à la radio et à la télévision.

5- Objectifs de la formation:

- Diplômés spécialistes avec des connaissances théoriques et pratiques plus approfondies que la formation dans la même spécialité de l'étape précédente (licence).
- L'étudiant reçoit un ensemble de connaissances intégrées dans tous les domaines sociaux, économiques, politiques, culturels et audiovisuels pour la radio et la télévision
- L'étudiant acquiert un fort potentiel dans le traitement de l'auditoire de la radio et de la télévision.
- Permettre à l'étudiant de traiter avec des étrangers de différentes nationalités en raison des connaissances qu'il a acquises et de l'esprit de persuasion dont il dispose, compte tenu que cette formation fait partie du programme audiovisuel.

6- Profils et compétences visés:

Cette formation vise à trouver des spécialistes de l'audiovisuel qui possèdent des qualifications, de la conscience, de l'activité de l'institution par leur capacité à communiquer, à persuader, à s'adresser à l'opinion publique et aux médias et à s'adresser au public afin de servir les objectifs de l'institution médiatique et de convaincre le public audiovisuel.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Les tâches des technologies modernes et audiovisuelles existent dans certaines institutions, de sorte que l'emploi dans ce domaine est la nécessité de certaines institutions médiatiques.

- Antennes nationales, régionales et locales de TV et de Radio.
- Presse Ecrite Publique ou privée.
- Centre de recherche
- Divers administrations culturelles.
- Maison d'édition,...

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بعنوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (م/أ)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Humaines - Histoire	Histoire de la révolution algérienne	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تاريخ الثورة الجزائرية	علوم إنسانية-تاريخ	علوم إنسانية و اجتماعية
	Sciences Humaines - Sciences de l'Information et de la Communication	Communication et relations publiques	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	الاتصال والعلاقات العامة	علوم إنسانية	
		Audiovisuel	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	السمعي البصري	علوم الإعلام والاتصال	
		Presse imprimée et électronique	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	الصحافة المطبوعة والإلكترونية	الاتصال	
		Communication	A	Lic	Habilitation	تأهيل	ل	أ			
	Sciences Humaines- Bibliothéconomie	Administration des organismes documentaires et des bibliothèques	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	إدارة المؤسسات الوثائقية والمكتبات	علوم إنسانية - علم المكتبات	
	Sciences Humaines -Archéologie	Archéologie antique	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	الاثار القديمة	علوم إنسانية -علم الآثار	
	Sciences Sociales - Sociologie	Sociologie urbaine	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم الاجتماع الحضري	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	
		Sociologie de la déviance et du crime	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم اجتماع الانحراف والجريمة	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	
		Sociologie de l'organisation et du travail	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم اجتماع التنظيم والعمل	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	